

PSC 1 FORMATION AUX PREMIERS SECOURS

publié le 04/12/2014



Pour la deuxième année consécutive, la totalité des élèves de 4ème vont suivre une formation PSC 1 (Prévention et Secours civique de niveau 1). Cette formation leur est proposée gratuitement et est prévue dans leur emploi du temps. Un partenariat avec l'UDPS (Union Départemental des Premiers Secours) nous permet de former tous les élèves. La moitié d'entre eux sera formée par Mme Lusseau ou Mme Bordeaux (moniteurs PSC 1) et l'autre moitié par un moniteur de l'UDPS.

Ce projet est financé par la communauté de communes, sans laquelle l'ensemble des élèves ne pourrait être formé.

Dans la vie quotidienne, nous pouvons être confronté à des accidents divers. De ce fait, chacun d'entre nous peut devenir un acteur important de sa propre sécurité et de celle des autres. C'est pourquoi, l'enseignement du PSC 1 est obligatoire au collège.

Ce diplôme pourra aussi être indispensable aux élèves dans l'avenir. En effet, il pourra leur être demandé pour passer certaines formations (ex : BAFA) ou encore pour un travail d'été.

Portfolio



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.